

Communiqué de presse

À Rabat:

Ihssane Loudiyi, IFC

Téléphone: +212 (0) 537 544 314

E-mail: iloudiyi@ifc.org

Nouaim Sqalli, Bank al-Maghrib

Téléphone: +212 (0)537 574 396

E-mail: n.sqalli@bkam.ma

Mouna Marrakchi, CNDP

Téléphone : +212 (0) 537 571 124

E-mail : mouna.marrakchi@cndp.ma

La Société Financière Internationale, Bank Al-Maghrib et la CNDP explorent l'impact du « règlement général de l'UE sur la protection des données » sur la confidentialité des données au Maroc

Rabat, Maroc, 13 juin 2019 -- La Société Financière Internationale, organe membre du Groupe de la Banque mondiale, Bank Al-Maghrib, la Banque centrale du Maroc, et la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) organisent un séminaire pour mieux comprendre comment le règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD) fait face aux menaces croissantes pesant sur la confidentialité des données dans un monde où le digital prend une place de plus en plus importante.

Le séminaire rassemble des acteurs financiers, des régulateurs, des représentants de ministères et de banques centrales et offre un aperçu sur les mesures prises par les régulateurs et les acteurs privés en Europe pour mieux protéger les données à caractère personnel.

Cet évènement est organisé dans le cadre d'un projet en cours de la Société Financière Internationale visant à renforcer l'infrastructure de reporting en matière de crédit au Maroc afin d'améliorer l'inclusion financière et de collaborer avec la Banque centrale dans le cadre de ses responsabilités institutionnelles. L'élaboration d'une législation sur les Crédit Bureau est intégrée dans ce projet.

Le RGPD est une loi sur la protection des données personnelles entrée en vigueur en mai 2018. Cette loi est la mise à jour d'une législation plus ancienne de l'Union européenne (UE).

«Ce séminaire est particulièrement opportun car il sensibilise par rapport aux menaces pesant sur la confidentialité des données et aux défis auxquels les régulateurs sont confrontés pour y faire face. La loi relative aux Credit Bureau est en cours d'approbation et nous œuvrons pour qu'elle soit parfaitement adaptée au monde numérique interconnecté dans lequel nous vivons et travaillons », a déclaré Abdellatif JOUAHRI, Wali de Bank Al-Maghrib.

Bank Al-Maghrib, pionnière dans ce domaine dans la région MENA, a autorisé l'ouverture de deux Credit Bureau. La Banque centrale Marocaine procède actuellement à la refonte de son Registre national des crédits en s'inspirant des meilleures pratiques internationales.

«La disponibilité et la transparence des données partagées entre les institutions financières, les autorités de régulation et les autres acteurs financiers constituent des éléments essentiels pour un fonctionnement efficace des Credit Bureau. La réglementation des Credit Bureau est considérée efficace lorsqu'elle est adaptée à l'ère numérique et conforme aux lois sur la confidentialité des données, permettant ainsi d'élargir l'accès des particuliers et des PME au financement», a déclaré Xavier REILLE, Directeur de la SFI pour la région du Maghreb.

«La réglementation de la confidentialité des données est passée au-delà de la simple législation pour se transformer en une culture de protection des données personnelles. Il est de notre responsabilité de renforcer et de diffuser cette culture au Maroc», a déclaré Omar SEGHROUCHNI, président du CNDP.

Ce séminaire est organisé avec l'aide du Ministère des Finances du Japon, qui soutient étroitement les projets d'infrastructure financière de la Société Financière Internationale au Maroc.

À propos de la Société financière internationale

IFC (Société financière internationale), institution sœur de la Banque mondiale au sein du groupe du même nom, est la plus importante institution internationale d'aide au développement au service du secteur privé dans les pays émergents. Elle collabore avec plus de 2 000 entreprises à travers le monde et consacre son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et d'opportunités dans les zones les plus sensibles de la planète. Au cours de l'exercice financier 2018, les financements à long terme d'IFC dans les pays en développement ont atteint 23 milliards de dollars et ont permis de mobiliser les capacités du secteur privé pour aider à mettre fin à la pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Pour plus d'informations: www.ifc.org.

Restez connectés :

www.facebook.com/IFCmena
www.twitter.com/IFC_mena
www.youtube.com/IFCvideocasts
www.ifc.org/SocialMediaIndex
www.instagram.com/ifc_org

www.bkam.ma
Twitter: @bankalmaghrib
Youtube: Bank Almaghrib